LA CROIX
DE ROUBAIX-TOURCOING

XV ANNÉE — N° 4909 — LUNDI 28 DÉCEMBRE 1903

PARIS, VIII^e^
5, rue Bayard, 5,
Téléphone : 514,36 — 524,45

24, Grande-Rue, 24

85, Rue des Ursulines, 85

LILLE
15, rue d'Angleterre, 15,
Téléphone 1.672

ADVENIAT REGNUM TUUM

Nous vous recommandons comme notre Souverain Seigneur et Maître et comme Chef suprême de la Patrie française.

PETIT CALENDRIER

Lundi 28. — Les Saints-Innocents. — Adoration : Ruesnes, Wargnies-le-Petit.
Soleil : Lever, 7 h. 55 ; coucher, 4 h. 07. — Lune : Lever, 0 h. 30 ; coucher, 2 h. 35.

Mardi 29. — Saint-Thomas de Cantorbéry. — Adoration : Bévillers, Ribécourt.
Soleil : Lever, 7 h. 55 ; coucher, 4 h. 08. — Lune : Lever, 1 h. 00 ; coucher, 3 h. 19.

Appliquons la doctrine

Dans un cabinet de travail somptueux et magnifique, un Morceau éminent du Bloc dicte à son secrétaire la harangue qu'il a promis d'improviser le lendemain, au banquet des « Etatistes. Intégraux ».

Le Morceau éminent, *dictant.* — ...Et alors dans la pauvreté régénératrice, dans la Vertu, le Travail et la Liberté, l'Humanité internationalisée renaîtra à l'aube splendide du communisme collectiviste anticlérical et intégral !

Le Secrétaire, *écrivant.* — ... A l'aube splendide du... quoi ?

Le Morceau éminent. — ... Communisme collectiviste anticlérical et intégral ! (*A part.*) Christ ! Jamais je n'ai eu autant de génie !

Le Secrétaire. — Et intégral ! (*Il pose sa plume. Au Morceau éminent*) Je connais un endroit, moi, où il se pratique le communisme collectiviste intégral.

Le Morceau éminent. — Hein ? Quest-ce que vous dites ?

Le Secrétaire. — Parfaitement ! Ce sont des hommes qui se sont réunis et appliquent vos idées...

Le Morceau éminent, *très intéressé.* — Comment ? Est-ce vrai ? Et l'on ignore cette tentative généreuse ? Je l'figure, moi ? Voyons, voyons, Arthur, des détails ?

Le Secrétaire. — Eh bien ! ils sont une quinzaine... Ils appliquent à la vie pratique vos théories.

Le Morceau éminent. — Ah ! les braves gens ! Et se recommandent-ils de moi ?

Le Secrétaire. — Je ne sais pas. Ils vivent en commun, à la campagne. Ils travaillent les uns pour les autres. Ils n'ont pas d'argent à eux personnellement. Tout est à tous.

Le Morceau éminent. — Sublime ! purement sublime !

Le Secrétaire. — Ils ont tous le même temps de labeur et le même temps de repos. Ils mangent la même chose et en même quantité ; ils dorment le même nombre d'heures...

Le Morceau éminent, *enthousiasmé.* — Ils ont tout compris ! tout appliqué !

Le Secrétaire. — Ils ont été jusqu'à adopter un vêtement uniforme, afin d'être aussi pareils que possible. Leurs noms mêmes, ils les ont abandonnés, pour prendre de simples prénoms, vagues et impersonnels...

Le Morceau éminent, *exultant.* — Nom de nom ! que c'est beau ! La voilà bien, la vraie égalité !

Le Secrétaire. — Parmi eux, l'homme du peuple côtoie le grand seigneur...

Le Morceau éminent. — L'homme du peuple côtoie le grand seigneur ! Il y a des grands seigneurs ! Ah ! les braves gens ! Mais je veux les voir ! les féliciter ! Arthur, vous aller m'emmener ! Où est-ce ?

Le Secrétaire. — On ne peut plus les voir. Ils ont eu des difficultés avec la police.

Le Morceau éminent, *surexcité.* — Des difficultés avec la police ! Que dites-vous ? Quelle honte ! Des citoyens offrant le plus bel exemple de vertu civique ont eu des difficultés avec la police ?... On les aura calomniés auprès du pouvoir ! Quelque préfet réactionnaire en aura fait des insurgés, des révolutionnaires dangereux ! Maudit soit-il ! Anathème, sur son front hideux ! J'aurai sa tête, vous dis-je ! J'interpellerai ! Je... Ah ! les braves gens... Et ils se recommandent de moi ?

Le Secrétaire. — Oh ! je ne sais pas s'ils se recommandent... Ce sont des religieux congréganistes qui viennent d'être expulsés.

Le Morceau éminent, *égaré.* — Des religieux congréganistes !!! Aristote, au secours !!! (*Il se trouve mal*).

Gazette

L'AFFAIRE HUMBERT

Les journaux en parlent chaque jour : rien de plus naturel puisque la commission d'enquête sur *la plus grande escroquerie du siècle* siège presque quotidiennement, puisque chaque jour amène une découverte, la plupart du temps une déconvenue ou une vilenie.

Il faut s'attendre à tout quand on remue pareille matière.

Les journaux bloquards font leur partie dans ce concert d'informations, et, quelle n'est pas leur joie lorsqu'on ne découvre rien où des particularités insignifiantes !

Ils se retournent triomphants vers les antimisticiels : « Nous vous l'avions bien dit, clament-ils ; elle fait long feu l'enquête que vous avez voulue ! »

Doucement, Messieurs du Bloc ; à vos cris de soulagement on croirait que vous avez peur de quelque découverte fâcheuse pour l'un de vos incorruptibles amis ou pour vous-mêmes.

D'ailleurs vous avez l'instinct de la conservation et le temps ne vous a pas manqué pour mettre en sûreté ce que vous savez capable de compromettre vos gens.

Alors quoi s'étonnant que les cachettes ne renferment plus rien et que les sources de renseignement ne soient plus à portée ?

Voilà ce que peuvent les honnêtes gens qui réfléchissent un peu.

LIÈVRE INTERNATIONAL

Un lièvre, forcé par des chiens, a sauté dans une mare qu'il a traversée à la nage ; mais au moment où il abordait, il recevait sur la tête un coup de gourdin, qui le tua. Cette fin tragique d'un lièvre n'est qu'un fait divers ordinaire, mais où la chose se complique, c'est que l'animal avait été lancé dans le bois d'Elle, c'est-à-dire sur le canton de Genève ; il fut ensuite chassé sur le canton de Vaud et assommé en France par un Allemand.

On dit que les agents de la douane sont embarrassés pour l'application des droits. On le serait à moins.

LES RÈGLEMENTS DE L'OCTROI

Ils sont illusoires... quand ils ne sont pas portés à la connaissance du public. Autrement, dit, le défaut d'affichage du règlement d'octroi à *l'extérieur* du bureau, bien qu'il ait lieu à l'intérieur, est-il exclusif de toute contravention ?

Telle est la question qui a été posée aux magistrats de la 8e chambre correctionnelle par Me Laureau, au nom de M. Lecomte, industriel à Vitry sur Seine.

Le Tribunal a admis l'affirmative de la question et renvoyé l'industriel poursuivi des fins de la plainte, sans dépens.

Ainsi donc, s'il vous arrive de n'être pas en règle avec l'administration de l'octroi, ayez soin d'inspecter avec attention les murs du bureau, et si aucun règlement ne s'y trouve affiché, retirez-vous tranquillement en riant sous cape de l'impuissance des préposés.

MOINS HUMAINS QU'EN 1793

Sous ce titre la *Chronique Picarde* rapporte le fait suivant :

En 1793, le monstre qui avait nom Le Bon fit procéder à des arrestations assez nombreuses à Bapaume. Mon arrière grand'mère, femme du Procureur du district, fut comprise dans la fournée en même temps que son mari.

Elle adressa aux autorités la lettre suivante :

« Je suis mère de famille et de trois enfants dont l'aîné n'a que six ans et le dernier dix-huit mois ; mon mari est en état d'arrestation.

« Il est enjoint à moi même de m'y rendre également. Qui, dans cette cruelle position, pourra avoir soin de mon infortunée famille à qui les soins et les secours maternels sont indispensables ? Citoyen, je vous demande en grâce de rester en état d'arrestation chez moi aux conditions que vous trouverez convenables, pour avoir soin de ma pauvre famille. »

« Le 5 germinal an II. »

« Coucou, femme Gamot ».

Eh bien ! les Autorités de la Terreur furent plus humaines que celles du régime Combiste. On fit droit à la requête et la citoyenne Gamot eut la joie de voir profiter de son initiative plusieurs autres mères de famille du pays arrêtées précédemment.

Sous le régime Combiste on emprisonne des bébés de 6 mois parce que leur mère s'est donné le tort de résister à la persécution religieuse.

Aucune pitié pour ces gens ils ne sont des chrétiens !

LES COLIS DE VALEUR

Les Compagnies de chemins de fer ont fait homologuer récemment un nouveau tarif très intéressant et que peu de personnes connaissent encore.

Aux termes de ce tarif tout voyageur de première ou deuxième classe, ayant avec lui des colis de finance, valeurs ou objets d'art, peut se faire réserver un compartiment pour lui seul aux conditions suivantes :

1° Paiement du prix d'un billet simple ;

2° Paiement d'une taxe qui est celle de la messagerie ordinaire, mais qui est calculée sur un poids dix fois plus fort que celui du poids réel des colis.

Le minimum du poids ainsi obtenu ne peut descendre au-dessous de 3 000 kil. en 2e classe.

Si le poids réel est supérieur à 7.000 kil. un fourgon entier est mis à la disposition du voyageur qui monte dans ce wagon et n'a pas à payer le prix de sa place.

Ainsi accompagnés, les colis précieux voyagent sous la propre surveillance de leur propriétaire et les compagnies de chemins de fer ne sont pas responsables des pertes ou détournements qui peuvent survenir.

SÉANCE SOLENNELLE
DE LA
SOCIÉTÉ des SCIENCES de Lille

La Société des Sciences a tenu hier, en la salle de la Société Industrielle, sa séance solennelle annuelle. Une assistance très nombreuse, plus nombreuse même que d'autres années, se pressait au parterre et à la galerie.

La musique des Canonniers sédentaires, dirigée par M. Quesnay, prêtait son concours à la solennité. Elle a rendu avec bonheur, pendant la séance, quatre œuvres d'artistes lillois, que le public a saluées de chaleureux applaudissements : c'étaient la Marche historique, de Siguaire ; une Symphonie, de Baumann ; la Rapsodie Norwégienne, de Lalo, et Marie-Thérèse, de Colin.

Les membres de la Société avaient pris place sur la scène et, parmi eux, MM. Batteur, président ; Gosselet, Th. Barrois, député, secrétaire général ; Léon Lefebvre, archiviste ; Quarré Reybourbon, Deplechin, Bge Danel, Agache-Kuhlmann, Foiet Rigaux, Danchin, etc.

Discours de M. Carlos Batteur

Au lieu de traiter d'un sujet relatif à sa profession ou à ses études personnelles, M. Carlos Batteur dit qu'il va parler du chevalier Jean-Baptiste Wicar. S'il rompt avec la tradition, ce n'est pas que l'architecture ne l'attire pas, ni qu'il ne soit pas respectueux de l'usage, mais c'est parce qu'il se sent impérieusement poussé par un sentiment de reconnaissance.

La mémoire de Wicar n'est pas, à Lille même, assez justement populaire et sa fondation, l'œuvre pie Wicar, pourrait être plus vivement appréciée.

Qu'était-ce donc que ce généreux bienfaiteur de sa ville natale, de la Société des Sciences et des jeunes peintres, sculpteurs et architectes lillois ?

La vie de J.-B. Wicar

Ce qui frappe tout d'abord dans l'existence de Wicar, continue M. Batteur, c'est la médiocrité, la réelle pauvreté de son origine, en regard de la situation élevée qu'il a pu atteindre par la puissance de son travail, de sa volonté et de son talent. Jugez-en par le bref exposé de ce qui suit.

Wicar est né d'un père, orphelin dès sa plus tendre enfance, qui avait été à la charge de la bourse commune des pauvres jusqu'à l'âge de 18 ans. Ce père, après avoir été apprenti, exerçait la profession de menuisier-ébéniste au moment de la naissance de son fils Jean-Baptiste. La maison, certes, n'était pas riche. Elle ne le fut même jamais, loin de là. Et la destinée du jeune Wicar semblait devoir être, selon toutes les apparences, de devenir un petit menuisier comme son père, qui en avait fait son propre apprenti, dès que l'enfant eut atteint ses dix ans. Il fut, au surplus, bien étonné lorsqu'on lui dit et lorsqu'il vit lui-même que son fils deviendrait un artiste. Je ne peux me retenir de dire ici — ceux qui me connaissent me comprendront, — combien j'ai d'intime sympathie pour les jeunes Lillois, fils de menuisiers !

Le vocation du jeune Wicar, si l'on en croit une tradition qui, si elle n'est pas de l'histoire mériterait d'en être, se révéla un jour où, rendu à Haubourdin avec son père, chez M. d'Hespel, pour y effectuer une réparation, on trouva le gamin profondément occupé à dessiner à la craie sur le parquet un tableau de maître qui ornait le salon. Le père de Wicar, dit-on, se fâchait déjà de ce qu'il considérait comme une incartade de son fils, lorsque M. d'Hespel, mieux avisé et plus clairvoyant, pensa que les dispositions précoces que montrait cet enfant méritaient d'être cultivées et obtint qu'il fût admis à suivre les cours gratuits de dessin, fondés par ordonnance du Magistrat de Lille, en 1755, sur la proposition de l'architecte Gombert, et qui subsistent encore de nos jours sous le nom d'Ecole des Beaux-Arts. Ce fut à partir de cet instant que les dons précoces de Wicar, définitivement et pour toujours, s'affirmèrent, et qu'il devint en effet une belle et large place.

Si l'on s'en rapportait à la situation de la rue et de la place auxquelles ont été données à Lille le nom de Wicar, on serait amené à croire que ce dernier était un « Saint-Sauveur ». Pourtant, il n'en est pas ainsi, car Wicar est né le 4 janvier 1762, alors que l'artiste en acte de baptême, « *en légitime mariage d'Auguste-Pierre-François-Joseph et de Thérèse-Josèphe Dubastart* » domiciliés en la paroisse de Ste-Catherine.

Entré à l'âge de 10 ans aux écoles académiques de Lille, où il eut pour professeurs, d'abord Guéret, peintre estimable et fécond, mais dont la *célébrité* n'est pas parvenue jusqu'à nous, puis Louis Watteau, le petit-neveu du grand Watteau, Wicar, dont l'ardeur au travail ne se démentit jamais, ne tarda pas à se faire remarquer. Deux ans après, il se voyait admis à figurer, en qualité d'élève, aux Salons qui, alors comme aujourd'hui, sous les auspices de la municipalité, réunissaient annuellement, les œuvres des artistes lillois.

A seize ans, il obtenait le premier prix de dessin dans la classe du modèle vivant. Son nom figura, pour l'année 1778, sur la liste des anciens médaillistes que le palmarès de l'école, suivant une excellente coutume, reproduit tous les ans. A dix-sept ans, il quittait Lille pour aller à Paris, avec une pension de la ville, dans l'intention de se vouer à la gravure. C'est ainsi qu'il entra chez Philippe Lebas. Mais, quelques années plus tard, délaissant, sur les conseils de ses maîtres et de ses amis, la gravure pour la peinture, il fut admis, en 1785, dans l'atelier de Louis David, qui en fit bientôt l'un de ses élèves préférés. Il l'emmena, en 1785, avec Drouais, un autre de ses élèves, à Rome, où il voulait se rendre pour y exécuter son tableau du *Serment des Horaces* que le roi Louis XVI lui avait commandé.

Désormais, et grâce à cette circonstance, la vie de notre peintre devrait être définitivement fixée.

Wicar fit de Rome sa seconde patrie et il y mourut, en 1834, parti de rien, devenu artiste célèbre, réputé et relativement riche, après avoir occupé des situations artistiques très élevées.

Le titre qu'on lui donne généralement n'est point, comme on pourrait le penser, une appellation nobiliaire. Il n'est que l'équivalent d'excellence illustrissime ou révérendissime, ainsi qu'on nomme en Italie toute personne à laquelle on veut témoigner sa considération très distinguée.

Wicar artiste

Fervent élève de David, Wicar eut comme artiste toutes les qualités et tous les défauts de l'école de ce maître. Il avait, en tous cas, une science profonde du dessin et un idéal assez haut pour le beauté.

Ses ouvrages de peinture sont innombrables. Ils lui valurent, parmi ses contemporains, des succès retentissants et une réputation de peintre de premier ordre. Son tableau de la *Résurrection du fils de la Veuve de Naïm* fut, à son apparition, salué du nom de chef-d'œuvre, et admiré avec enthousiasme, non seulement en Italie et en France, mais en Angleterre et en Amérique, où Wicar alla lui-même l'exhiber en 1816-17 — précurseur par ainsi des « *tournées* » artistiques de nos jours.

Ce dessin fut l'ouvrage de prédilection de l'artiste. Il s'y est représenté lui-même d'une manière reconnaissable, dans l'un des personnages du groupe de droite. Il l'a légué en mourant à sa ville natale. L'atelier où il fut peint existe encore dans la maison *Vicolo dei Vantaggio* qui sert de résidence aujourd'hui aux jeunes pensionnaires lillois. Sur la façade de cette maison, une plaque en marbre avec inscription latine commémore une visite princière ou royale, je ne me rappelle plus bien ce détail, faite à Wicar en son atelier.

Ce tableau colossal (il mesure 9 m. sur 6 m. 70) a été exécuté avec la conscience qui a exigé de l'artiste une somme énorme de travail, de temps et d'argent. Peut-être en éprouva-t-il quelque amertume secrète car, malgré les succès qu'il lui valut, son tableau ne fut jamais vendu, ce qui s'explique assez facilement par cette simple raison que, vu ses dimensions, il n'aurait pu trouver de logement à sa taille. Quoi qu'il en soit, et quelque conception d'art qu'on puisse avoir, il faut reconnaître qu'en dépit de son esthétique démodée, la *Résurrection du fils de la Veuve de Naïm*, est une œuvre remarquable par l'effort, la tenue et la science magistrale qu'elle comporte.

Après la projection de ce tableau, M. Batteur en présente deux autres, deux portraits l'un Wicar à l'âge d'environ 55 ans, palette et pinceaux à la main, qui existe au musée de Lille, l'autre notre chevalier à 35 ans, portant le costume des républicains de 1793, et qui appartient à la famille Gentil.

Wicar, peintre, est, à mon sens, surpassé par Wicar, dessinateur. Je n'en veux pour preuve que le célèbre ouvrage, dont il eut la pensée et aussura l'exécution, dénommé *La Galerie de Florence*, publié à Paris de 1789 à 1812, sous le titre de *Tableaux, statues, bas-reliefs et camées de la galerie de Florence et du palais Pitti*. Wicar fit pour cet ouvrage 400 dessins de tableaux, statues et bas-reliefs, 200 de camées, 90 de bustes et 50 de portraits. Il y employa pendant dept ans. C'est dire qu'il produisit alors environ 200 dessins par an.

On rapporte que Ingres disait, à ce sujet, aux pensionnaires de l'Académie de France, dont il était le directeur, « qu'il ne concevait pas comment les dessinateurs pour la gravure mettaient tant de temps à leur travail, lorsque Wicar, en une journée, terminait un dessin avec grande perfection ». L'éloge est plus que rare, car Ingres n'était certes pas facile à contenter en matière de dessin.

Wicar collectionneur

Comme collectionneur, Wicar eut à subir des mésaventures et des déboires cuisants :

Une première et importante collection, qu'il avait d'abord formée, lui fut volée par un dépositaire infidèle, à la faveur des troubles qui éclatèrent en Italie en 1799. Sans se laisser abattre par ce désastre, Wicar, avec une énergie coutumière arriva bientôt à s'en constituer une nouvelle.

Plus tard, sans se faire connaître, il parvint à racheter la première, dont il avait retrouvé la trace, payant ainsi deux fois son propre bien, ainsi qu'il le dit lui-même. Mais il dut pour cela sacrifier sa deuxième collection qu'il vendit en Angleterre, et qui est aujourd'hui un des joyaux de la bibliothèque d'Oxford. A sa mort, Wicar légua, comme chacun sait, à la Société des Sciences, les dessins et objets d'art alors en sa possession, et qui constituent l'un des plus remarquables fonds de ce genre qui soient en Europe.

Ce n'est pas devant un auditoire lillois que j'ai à faire l'éloge de notre musée de dessins, justement dénommé musée Wicar. Je rappellerai seulement, entre autres admirables choses qu'il possède, ce chef d'œuvre unique, si je lui ose comparer qu'on appelle la « *Tête de Christ* », et près duquel aucun artiste, passant à Lille, ne manque de s'arrêter, ni aucun amateur, tout devant une vérité de dessins de Raphaël qu'il suivant l'expression de M. Gosse, pour se plaire au nombre des trois ou quatre plus belles qui existent, et sur le même rang que le trouver les Offizi de Florence, Oxford et l'Académie de Venise.

M. Batteur fait passer en projections la *Tête de christ*, puis quatre des principaux dessins de Raphaël : *la Sainte Famille à la Grenade, l'Esquisse pour la Vierge d'Albe, la Perle, tête de la Vierge, Apollon jouant du violon*.

C'est à la Société des Sciences même, et pour la première fois, qu'il a fait don au mourant de sa collection de dessins. Notre Société, pour en assurer définitivement la possession à la Ville, transmit aussitôt à cette dernière la nue propriété du don. Plus tard, elle lui en transmit aussi l'usufruit, moyennant un accord qui constitue la Ville propriétaire du legs Wicar à charge par elle de nous servir un subside annuel.

L'œuvre pie Wicar

L'orateur, pour terminer, entretient son auditoire, attentif et intéressé, de Wicar, bienfaiteur des jeunes artistes lillois.

En 1834, se sentant malade et âgé de 72 ans, J.-B. Wicar fit appeler chez lui un notaire et lui dicta son testament. Il institua comme principaux héritiers M. d. Cerattoli, son élève, et le fils de ce dernier, ainsi qu'un autre élève, le sieur Domeniconi, ajoutant qu'ils étaient aussi les premiers bénéficiaires d'une œuvre pie qu'il fondait et à laquelle il laissait des rentes.

Aux termes du testament, les rentes devront être employées, après la mort des héritiers susnommés, à doter d'une pension de 25 écus par mois, autant de jeunes gens dédiés à l'étude de la peinture, de la sculpture et de l'architecture que le permettra leur montant net.

« Ces jeunes gens devront être natifs de Lille, et appartenir aux trois classes de peinture, de sculpture et d'architecture, c'est-à-dire, un pour chaque classe, toutes fois que les revenus de l'œuvre seront suffisants pour trois pensionnaires ; s'ils n'étaient pas suffisants, il devra toujours en être choisi un pour la peinture et un autre à tour de rôle pour les deux autres classes ».

« La nomination aura lieu en concours et le Corps municipal de Lille, d'après le vote de la Société des Sciences, choisira toujours celui qui montrera le plus d'habileté de dispositions, d'instruction et de qualités pour faire honneur à la patrie et aux beaux-arts ».

Amené à parler des artistes auxquels a été attribué le prix Wicar, M. Batteur nomme le premier, Carolus Duran, et fait projeter sur l'écran quelques-unes de ses œuvres. Les autres pensionnaires furent M. Batteur lui-même, puis Eugène Rogier, peintre ; Alphonse Cordonnier, sculpteur ; Charles Vigé, Paul-Abel Lefèvre, Léon Cauvain, peintres ; Désiré Ghesquier, architecte ; Maurice Bamart, peintre ; Georges Pelgrim, sculpteur ; Maurice Lecocq, peintre ; Lucien Sarazin, architecte ; Léon Gérard, peintre ; Jules Déchin, sculpteur ; Prosper Santerre, architecte ; Médéric Bottin, peintre, et Gustave Eisinger, sculpteur.

Enfin, l'orateur remercie MM. Edouard Agache et Théodore Barrois, qui, à l'occasion du centenaire de la Société, ont offert un jeton et une médaille, œuvre d'un enfant de Lille, Hippolyte Lefebvre, ancien grand-prix de Rome. La médaille, d'un côté, représente la Science ; de l'autre, symbolise l'œuvre pie Wicar.

M. Batteur conclut :

Bientôt, j'espère que nous allons récompenser, vous recevrez cette médaille. Regardez-la souvent, elle vous rappellera, je l'espère, avec le souvenir, toujours agréable, de vos propres mérites, celui de l'homme célèbre et bienfaisant que j'ai essayé de vous faire mieux connaître.

Rapport de M. Barrois

Dans son rapport, M. Barrois signale la nomination de quatre nouveaux membres titulaires, MM. Bige-Danel, Nicolle, Deplechin et Paul Lefebvre ; le décès de M. Masquelez, membre correspondant et celui de M. Albert Dujardin, auquel il rend un hommage ému ; la distinction accordée par le roi des Belges, à M. Danchin, les libéralités de MM. Auguste Fauchille et Delphin Petit.

Il donne un aperçu des travaux de MM. Hallez, le Dr Foiet, Péroche, Delphin Petit, Verly, Peujon, le Dr Carton, de Saint-Léger, Paul Pannier, de Swarte, et parle des envois de MM. Prosper Santerre, Médéric Bottin et Eisinger, pensionnaires Wicar.

M. Santerre ayant terminé son temps de séjour à Rome sera remplacé par M. Maurice Batteur, ancien élève et lauréat de l'école des Beaux-Arts de Lille, fils de M. Carlos Batteur.

LES LAURÉATS

Prix Kuhlmann. — M. Sagnac, maître de conférences à la Faculté des sciences de Lille.

Prix Pingenon. — MM les docteurs Bartin et Breton.

Prix Gosselet. — M. Louis Bollé.

Prix de la Société. — M. Laignel, architecte à Dunkerque, médaille d'argent ; M. le docteur Coulon, grande médaille de vermeil ; M. Jules Houdoy, avocat au barreau de Lille, médaille d'or ; M. le lieutenant Maurice Sautai, ancien officier au 43e, grande médaille d'or ; M. l'abbé Leuridan, archiviste diocésain, grand prix d'une valeur de 500 francs.

Voici ce que dit le rapport des travaux du distingué bibliothécaire de l'Université catholique :

Nous voici en présence d'une œuvre considérable relative à l'histoire de la région du Nord et de l'arrondissement de Lille en particulier. M. l'abbé Leuridan, archiviste diocésain, a soumis à notre examen 70 travaux, sur les 189 qu'il a publiés concernant notre histoire locale.

Outre inventaires d'archives communales de l'arrondissement de Lille dont l'un a reçu les particulières félicitations de M. le Ministre de l'Instruction publique ; quinze tables des noms de lieux cités dans les inventaires des archives départementales du Nord dus à nos érudits collègues Mgr Dehaisnes et M. Finot, des notices historiques sur Wattignies, Neuville-les-Seclin, Lesquin, Verdrel, Camin, Wambrechin, Villeneuve, Baisieux, Hem, etc., l'histoire de la table des pauvres à Roubaix, des échevinages de la charité roubaisienne, l'histoire des seigneurs de Roubaix, tels sont les titres de quelques-uns des importants travaux de notre lauréat.

Formé à bonne école, celle de son père, de qui nous gardons un pieux souvenir, M. l'abbé Leuridan a consacré aux travaux paternels, notamment à une œuvre de vaste érudition : la *Statistique archéologique de l'arrondissement de Lille*, publiée par la Commission historique du Nord et dont il a rédigé les tables.

M. l'abbé Leuridan n'est pas seulement un laborieux que les difficultés n'effraient point (qui ces jugera quand on saura que sa table des matières des archives départementales contient plus de 40.000 mentions), c'est encore un promoteur de travaux, témoin, notamment, tous ceux qui s'adressent à lui. Il a fondé et il dirige la Société d'études de la province de Cambrai, il a réduit un programme pour la confection de monographies paroissiales créant un mouvement dont on peut déjà bien augurer. Il a, actuellement, sur le chantier, un travail d'une importance exceptionnelle : l'*Epigraphie du département du Nord*.

Ce qui distingue ses travaux, c'est la clarté l'exactitude, la précision, le respect scrupuleux de la vérité historique : Rien n'est affirmé sans preuves et références. L'historien est de plus doublé d'un lettré et son style est sobre et élégant.

La Société a décidé que des travaux d'une telle valeur méritaient une récompense exceptionnelle et elle décerne à M. l'abbé Leuridan son Grand prix d'une valeur de 500 francs.

Prix Berlin. — M. Louis Demailly, élève de l'Académie de Winter.

Prix de l'Exposition lilloise de photographie. — Prix Delphin Petit : Médaille de vermeil et 100 fr., M. Guido Rey, de Turin ; grande médaille de vermeil, M. Léon Dubar, de Lille ; grande médaille d'argent, M. Alexandre Delay, de Lille ; médaille d'argent, M. Victor Van de Walle, de Lille ; médaille d'argent, M. Arthur Tiberghien, de Douai.

Prix décernés au divouement. — Prix Delattre-Parnot : Mlle Clémence Ployart, de Lille.

Citons, en ce qui la concerne, le texte du palmarès :

Au cours de cette année, la Société recevait

FEUILLETON N° 29

Déception !

par A. DEVOILLE

Le prêtre revint, et voyant le danger de plus en plus imminent, parla de mettre ordre aux affaires de sa conscience. Mais Bruneau hésitait ; il redoutait cet œil de vautour, continuellement fixé sur lui ; il craignait ce sourire railleur, sarcastique, où tant de colère se mêlait à tant de dédain. Aussi esquiva-t-il la question du prêtre, plutôt qu'il n'y répondit ; il n'osait avouer qu'il serait bien aise de rentrer en paix avec son Dieu, mais qu'il avait peur d'un homme et cet homme était le malade couché à côté de lui. Et bien probablement, il n'eut osé surmonter cet obstacle ; et il aurait laissé passer le moment de la grâce, si la Providence elle-même ne se fût chargée d'écarter la pierre d'achoppement.

On avait ramené à l'hôpital un ouvrier sauté repris par la fièvre. En passant il reconnut Ton-Sec.

— En voilà un dur à cuire, dit-il au frère qui le reconduisait à son lit. Je vous serai obligé de l'éloigner de lui, le plus que vous pourrez.

— Eh ! pourquoi donc ? Son mal n'est pas contagieux.

— Oh ! certainement si ! répondit le fiévreux ; seulement, il faut nous entendre. Je veux bien croire qu'il n'a ni la peste, ni le choléra, ni la gale. Mais il a un mal bien autrement dangereux : c'est un impie forcené, et un chef de sociétés secrètes.

— Et comment le savez-vous ? Il ne faut pas ainsi juger son prochain.

— Je ne le sais que trop. Enfin ! supposons que je n'ai rien dit... Je serais bien fâché de refroidir votre charité à son égard.

Ces mots avaient éveillé l'attention du frère. Donc, quand le lendemain, le saint prêtre communiquait ses inquiétudes, le religieux devina où pouvait être la cause du mal. Sous un prétexte quelconque, il fit changer Bruneau de salle. Ton-Sec ne vit ni-dedans qu'une mesure d'arrangement, et le pauvre malade ne soupçonna pas même l'innocente ruse dont il était l'objet. Quand le prêtre reparut, il roula encore de tous côtés ses yeux languissants, comme pour s'assurer que ce regard cruel ne pouvait plus l'atteindre, et il se rendit à la voix de la grâce. Confession, extrême-onction, communion, il se prêta à tout, il accepta tout avec une résignation calme et sereine. Tous les bons sentiments se ranimèrent en lui, toutes les leçons de sa vertueuse mère reprirent leur empire.

Ton-Sec, toujours aux aguets, finit par savoir ce qui s'était passé, et par soupçonner la raison qui avait fait déplacer son disciple. Il en conclut un vif dépit. Sitôt qu'il lui fut possible de se tenir debout, il saisit le moment favorable pour aller revoir son ami. L'ayant trouvé seul, il lui fit d'amers reproches sur sa faiblesse, et lui dit tout ce que sa colère peut imaginer de plus acéré. Bruneau l'écouta, les yeux fermés, et pour toute réponse se contenta de lui dire :

— J'ai un bien que tu ne m'as jamais pu donner : la paix. Laisse-moi mourir dans la religion de ma mère.

XXXI

LA TRAVERSÉE

La Providence, qui venait d'accomplir un des prodiges de sa grâce, veillait avec non moins de sollitude sur un autre membre de ce petit troupeau égaré.

Le vaisseau marchand la « Mouette » devait s'arrêter deux jours à Smyrne, et, de là, continuer sa route vers la France. Toute la question était de savoir si Honoré Bruneau y serait reçu gratis. Les sœurs de l'hospice s'employèrent pour que cette faveur lui fût accordée. Le capitaine s'y serait prêté volontiers ; mais le seul aspect de ce jeune homme si flétri, si maigre, décourageait sa bonne volonté ; il avait à craindre de le voir mourir en route.

Le médecin consulté déclara que tel était son avis ; qu'il y avait à parier vingt contre un que ce corps épuisé ne tiendrait pas contre la fatigue de la traversée, et surtout contre les émotions de toute sorte qui attendaient le malheureux exilé, à mesure qu'il approcherait de la France. Sur cette attestation, le capitaine ne voulant point assumer sur lui une telle responsabilité, il se refusa donc à prendre le passager.

Bruneau, à la nouvelle de ce refus, dont on lui avait pourtant dissimulé la véritable raison, en éprouva une grande tristesse. Ses yeux humides s'attachèrent à ce beau navire, qui se balançait dans le port ; à ce mouvement des passagers et des matelots précurseurs du départ ; à cette mer paisible et caressante, qui semblait l'inviter à glisser sur ses flots ; et de douloureuses pensées, d'amers regrets remplirent son âme.

Il se disait à lui-même : — Tu ne remettras jamais plus les pieds sur un vaisseau ; le retour dans la patrie t'est interdit. Salue, une dernière fois, un messager de la France ; mais ces bords chéris, ce sol fortuné, non, tu ne le reverras plus. — Et se rappelant avec quelle ardeur il avait quitté la terre natale, quel aveugle et impétueux instinct l'avait poussé vers la vie de marin, il avait peine à se comprendre, et plus de peine à s'excuser. Vœux inutiles ! Regrets superflus ! Il faut se résigner à son triste sort, et dire adieu à la France.

Telles étaient les pensées du jeune exilé, quand on donna le signal du départ. Une dernière demi-heure séparait encore les passagers du moment où l'on lève l'ancre.

Ce son connu fit palpiter le sein de Bruneau, et rouvrit la source de ses regrets. Il s'assit sur une pierre du port (car la faiblesse et l'émotion lui ôtaient ses forces), pour suivre jusqu'au bout les opérations des marins. Ils les connaissait toutes. Son œil avide suivait les mouvements de l'équipage, devinait ce qu'il ne voyait pas ; il se figurait le rôle qu'il aurait à remplir, et qu'il avait rempli tant de fois, dans cette circonstance. Quelle joie il éprouverait à en être encore chargé ! Mais non : abandonné de tous, odieux au ciel et à la terre, sa destinée est désormais de végéter encore quelques jours et de mourir.

Un canot était cependant encore au rivage, et le malade se demandait pourquoi, quand il se sentit frapper légèrement sur l'épaule. Un prêtre, à longue barbe, au costume étranger, était debout près de lui.

— Que faites-vous là, jeune homme ? Que regardez-vous avec tant d'attention ?

— Ah ! monsieur ! répondit Honoré.

Il n'en put dire davantage ; ses larmes achevèrent la phrase.

— Vous paraissez souffrant, triste : qu'avez-vous ?

— Je souffre, il est vrai, et je ne sais quelle en est la cause. Je suis triste, c'est vrai encore ; mais je sais bien pourquoi.

— Eh bien ! voyons !

— Je suis jaloux du sort de ces passagers : je voudrais partir pour la France.

— Vous êtes Français, à ce que je vois.

— Je le fus : je ne le suis plus ; un sort cruel me condamne à mourir sur le sol étranger.

— Si vous vouliez promettre de... d'être assez fort...

— Ah ! monsieur, je sens bien que le vœu que je forme là est inutile. Je porte en moi un germe de mort déjà bien avancé. Mais encore...

— Achevez.

— Je suis sûr que je ne mourrais pas avant d'avoir revu Notre-Dame de la Garde. C'est en face d'elle, c'est sous ses yeux que je voudrais expirer.

Ce désir, cette certitude étaient exprimés avec une candeur qui émut le prêtre.

— Alors... je compte sur votre parole, et vous prends sous ma responsabilité. Vous partirez.

La joie que cette annonce causa à Honoré ne pourrait se rendre. Il baisa tendrement la main de son protecteur qui, à son tour, l'embrassa. Une Sœur était près de là, épiant l'issue de cet entretien. Heureuse de voir le vœu de son intéressant malade exaucé, elle le munit de quelques provisions de voyage et lui adressa un cordial adieu. Une demi-heure après, la *Mouette* levait l'ancre, et Bruneau se dirigeait vers la France.

Le prêtre, qui l'avait pris sous sa protection, était un missionnaire de Chine, rentrant momentanément dans sa patrie. Honoré lui eut bientôt conté toute son histoire ; elle n'était pas édifiante, mais les regrets et les larmes qui l'accompagnaient, étaient bien propres à en effacer les taches. Le cœur d'un prêtre pouvait, mieux qu'un autre, comprendre ces torts et cette réparation. Ce fut une véritable amitié qui se forma entre ces deux passagers de la *Mouette*. La sympathie du bon prêtre se communiqua bientôt aux marins ; un intérêt un compas-